

# Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2022

## Points à l'ordre du jour :

Vote des taux d'imposition et des budgets primitifs 2022 et questions diverses.

---

## Délibérations votées par le Conseil Municipal

### ▪ Budgets primitifs 2022

#### Budget Commune :

Les taux d'imposition 2021 sont reconduits pour l'année 2022 à savoir :

- ✓ Taxe Foncière Bâti : 45,03 %
- ✓ Taxe Foncière Non Bâti : 110,28%

Le BP 2022 s'équilibre en fonctionnement à 640 824,58 €.

Le montant des investissements s'élève à 612 802,68 € ; les principales dépenses d'investissement pour 2022 sont des acquisitions diverses (jeux pour l'école, autolaveuse, rayonnage archives et mobiliers divers), des travaux de voirie et d'éclairage public, la finalisation des travaux d'isolation de l'école et de voirie à la Croix d'Aubugues, l'aménagement des wc publics, du local associatif, des abords de la salle polyvalente et l'extension du local technique.

#### Budget Eau et assainissement :

Le budget primitif 2022 s'équilibre à 114 520,00 € en fonctionnement et à 255 951,10 € en investissement.

#### Budget Lotissement :

Le BP 2022 s'équilibre à 20 965,59 € en fonctionnement.

Ces budgets sont votés à l'unanimité des présents.

## Questions diverses

### ▪ Travaux à la croix d'Aubugues

Les enrobés seront réalisés les 3 et 4 mars, avec déviation par le chemin rural. Les trottoirs seront finalisés ultérieurement, après la pose des poteaux électriques, en attente de réception.

### ▪ Ecole

Recrutement de Mme Boissière dans le cadre d'un contrat aidé Parcours Emploi Compétences : retours satisfaisant, bonne intégration à l'équipe.

▪ **Collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures va être réorganisée : les containers seront rassemblés aux PAV existants et 2 supplémentaires seront créés (étudier les possibilités d'installation au Garric et au croisement des Roumigières ?)

▪ **Salle polyvalente**

Le diagnostic de rénovation énergétique a été réalisé. L'étude de faisabilité est à faire : à confier à CIT ?

▪ **Divers**

- Agents techniques : arrêt pour accident de travail : reprise le 29 mars ; horaires d'été à compter du 1<sup>er</sup> avril
- Bâtiment technique : relevé topographique et commandes de fournitures à effectuer
- Salle polyvalente : problème de propreté - états des lieux plus stricts.
- Dégradation constatées dans le bourg : Gendarmerie informée
- Caméras de surveillance des PAV à poser
- Problème de vitesse élevée des véhicules à la Croix d'Aubugues
- Permanence des élus le 2/04 : F. LIMOUSIN, PV. VALET, T. LACASSAGNE, JP. BORIE

**Approbation de la réunion du 24 mars 2022**

ASTIER E.		BAC JJ.	
BOMBAL P.		BORIE JP.	
BRUEL N.		DE FILIQUIER SOUBRIER N.	<i>Absente excusée</i>
ERNEST D.		FERNANDEZ A.	<i>Absente excusée</i>
LACASSAGNE T.		LAROUSSINE C.	
LAROUSSINIE MA.		LAROUSSINIE M.	
LIMOUSIN F.		PAUPERT J.	
VALET PV.			